

# CONSEIL des PARENTS

---

des établissements d'accueil du jeune enfant  
de la Ville de Metz

**Séance du 12 novembre 2024**

Compte rendu



## 1. Certification qualité – résultats de l'enquête de satisfaction 2024

---



Les familles ont été nombreuses à participer, et nous les en remercions. Les résultats sont exploités dans le cadre de notre certification qualité, Certi'crèche, un label délivré par l'AFNOR qui atteste des efforts entrepris par les équipes pour centrer leurs actions sur la qualité d'accueil des enfants et des familles.

Les principaux résultats :

Les items ayant donné lieu à un score de satisfaction supérieur à 90% regroupent le rendez-vous d'accueil, l'éveil et le bien-être des enfants, l'accueil et l'écoute au Relais petite Enfance, les relations parents-professionnels et la qualité/la propreté des locaux.

L'information relative à l'attribution des places et les délais de réponse a obtenu une satisfaction d'environ 80% : nous avons réorganisé cette procédure à plusieurs reprises pour améliorer nos délais de réponse et la délivrance des informations indispensables, pour autant nous sommes conscients de ne pas toujours être en mesure de répondre aux attentes et contraintes des familles : les places se libèrent tout au long de l'année, mais en proportion inégale, ce qui peut nécessiter de patienter sur la liste d'attente avant d'obtenir une solution d'accueil conforme au planning souhaité.

Aux alentours de 80%, en baisse, la satisfaction des familles qui n'ont pas obtenu de place relativement à l'accueil des Relais petite Enfance et à la procédure d'accueil.

En progression, autour de 70% de satisfaction, nous retrouvons la concertation avec les parents, la participation des parents, les actions en faveur de l'environnement et les actions parentalité.

Ces pourcentages nous invitent à nous améliorer, et nous élaborons notre plan d'amélioration 2025 en ce sens.

S'agissant de la communication avec les familles et de la participation des parents, nous nous appuyons sur les crèches elles-mêmes mais également désormais sur la Maison des bébés, c'est pourquoi nous évoquerons son prochain programme dans les éléments d'actualité.

## 2. Avancement du projet de développement durable – expérimentation des couches compostables

---

L'expérimentation des couches compostables industriellement concerne l'ensemble des 14 crèches municipales ; elle est organisée d'octobre 2024 à février 2025 (22 semaines).

Le concept de couche est développé par l'entreprise innovante MUNDAO, et la fabrication de la couche « Popotine » est effectuée dans les Vosges (usine BB DISTRIBÉ).

La collecte se fait dans des poubelles en cartons (dans les sanitaires), puis dans des bacs de collecte extérieurs, fournis sur chaque site par la société ABCDE. Les couches y sont déposées dans des sacs kraft (à

l’exception de tout autre déchet). La collecte est effectuée par un mini-camion poubelle de 3,5 tonnes de la société ABCDE, conduit par un salarié de Metz Pôle Services (une société d’insertion locale).

Une enquête de satisfaction sera proposée aux agents à l’issue de l’expérimentation, et les parents sont invités à s’exprimer en séance sur le sujet.

Plusieurs actions de communication sont prévues, en interne dans la collectivité et dans les médias.

Le bilan de l’expérimentation sera proposé lors d’un prochain Conseil des Parents.

### **3. Avancement de la généralisation des groupes d’âges transverses et de la libre exploration**

---

Grâce au soutien financier de la Caisse d’Allocations Familiales notamment, dans le cadre du Fonds d’Innovation Petite Enfance, la Ville de Metz a pu être accompagnée dans cette démarche de changement par le coaching de Madame RAMEAU<sup>1</sup>, infirmière puéricultrice diplômée d’une Maîtrise en Sciences de l’Education et d’un D.E.S.S. de Sciences Sociales.

Cette nouvelle organisation des crèches répond aux dernières avancées des neurosciences affectives et sociales en faisant place à la bienveillance et à l’empathie, tout en conservant l’importance de limites sécurisantes, et en répondant au besoin des enfants d’évoluer librement en toute sécurité.

Cette organisation en groupes d’âges mélangés favorise la libre exploration des espaces par les enfants, développe leur autonomie en leur proposant une forme de repas « self » dès qu’ils sont en capacité d’y trouver de l’épanouissement, et leur permet d’évoluer dans des univers ludiques sécurisés par les professionnels, et choisis pour stimuler leurs expérimentations et leur curiosité.

Les parents vont notamment pouvoir constater des travaux d’amélioration, qui permettent de transformer nos sanitaires, de prévoir de nouvelles biberonneries, ou tout simplement de requalifier des espaces de circulation pour les dédier aux enfants. Ces travaux sont bien avancés à la Vigneraie et à l’Ille aux Trésors, et ils débutent aux Buissonnets. Les Jardinets sont en cours d’étude : les travaux doivent être entrepris entre 2026 et 2027. Des expérimentations de nouvelles modalités de contrôle d’accès sont prévues, notamment à la Vigneraie, et les transmissions habituelles vont être appelées à changer de forme, les parents étant notamment invités à se rendre au sein même des espaces dédiés aux enfants.

Tous ces changements visent à permettre aux professionnels de limiter leurs tâches annexes pour se consacrer en priorité absolue à la sécurisation affective et à l’éveil des enfants.

### **4. Résultats de la campagne de recrutement des professionnels de la petite enfance**

---

Une pénurie nationale de professionnels de la petite enfance est ressentie au niveau national, avec près de 10 000 postes à pourvoir. A cet égard, Metz a fait le choix de la qualité d’accueil en continuant à ne proposer des embauches qu’à des personnes pouvant justifier d’une qualification ou d’un diplôme de la petite enfance.

---

<sup>1</sup> Directrice de crèche, puis formatrice, et directrice d’un service petite enfance, elle est actuellement consultante auprès des équipes de crèches et rédactrice en chef du mensuel [Les Métiers de la Petite Enfance](#), elle est la créatrice du concept de l’Itinérance Ludique©, et l’auteure de nombreux ouvrages sur la petite enfance.

Une campagne de communication a été lancée au printemps pour remédier à cette situation, et elle a porté ses fruits puisque les perturbations d'accueil sont désormais exceptionnelles. Des postes de cadres restent encore à pourvoir.

## 5. Actualités de la Maison des Bébés et ouverture d'une Maison des Parents

La Maison des Bébés, présentée lors du dernier Conseil des Parents, présente un programme riche et varié. Il est désormais affiché dans le hall de l'ensemble des crèches, n'hésitez pas à le consulter et le cas échéant à vous renseigner sur les actions proposées.

L'accompagnement qu'elle offre est destiné aux parents des enfants de la naissance à trois ans, et la Ville de Metz a le plaisir de compter désormais une Maison des Parents, portée par l'Ecole des parents et des éducateurs de la Moselle, qui prend le relais pour accompagner les enfants au-delà des trois ans.

Située 32 rue Dupont des Loges, elle a été inaugurée le 11 octobre dernier. Elle propose de l'accueil informel, des conférences, des débats, des groupes d'échange et de parole, des ateliers thématiques...

Son programme est disponible à la Maison des Bébés, et bien entendu sur leur site Internet.

*Les parents sont invités à soumettre leurs **propositions de thèmes et les questions** à porter à l'ordre du jour du Conseil des Parents en contactant :  
le pôle petite enfance [polepetiteenfance@mairie-metz.fr](mailto:polepetiteenfance@mairie-metz.fr);  
la directrice de la crèche ou de l'assistante maternelle de leur enfant  
les parents membres du Conseil, dont la liste est affichée dans les crèches.*